Faso-Action pour le Développement Communautaire (FDC)
Ex Fondation pour le Développement Communautaire/Burkina Faso (FDC/BF)
01 BP 642 Ouagadougou 01 – Tél : +226 50 92 46 66 / 07 51 98 71
E-mail : bffo@fdcbf.org / Web : www.fdcbf.org/www.facebook.com/fdcbf

AVIS DE RECRUTEMENT DE QUARANTE-QUATRE (44) ANIMATEURS/TRICES DONT QUATRE (04) SUPPLEANT-E-S

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Apprentissage Accéléré pour les Enfants et les Adolescent-e-s Non Scolarisé-e-s au Burkina Faso**, financé par la Banque Islamique de Développement (BID) et la Fondation Education Above All à travers son programme **Educate A Child (EAA/EAC)**, **Faso Action pour le Développement Communautaire (FDC)**, en partenariat avec la Fondation STROMME et avec l'appui de la Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF) de la région du Nazinon, lance un appel à candidature pour le recrutement de **quarante-quatre (44) animateurs/trices**, dont **quatre (04) suppléant-e-s**, pour assurer des activités d'animation pédagogique dans le cadre de l'ouverture de quarante (40) centres de la Stratégie de Scolarisation Accélérée avec Passerelle répartis dans **la province de Zoundwéogo, Bazèga et Nahouri**.

Les activités seront exécutées dans le respect des orientations pédagogiques du projet et des dispositions convenues dans le contrat de travail.

I. PROFIL ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS

Peuvent faire acte de candidature les personnes des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé(e) d'au moins **20 ans et de 40 ans au plus au 31 décembre 2026** ;
- Être titulaire au minimum du **BEPC** ;
- Être titulaire du **DFE/ENEP ou du CEAP** ;
- Justifier d'au moins **deux (02) années d'expérience** dans l'animation pédagogique, l'éducation non formelle ou la conduite d'activités éducatives ;
- Maîtriser parfaitement à l'oral et à l'écrit le **français** et **une des quatre (04) langues de la région**, notamment le **Moore**, le **bissa**, le **fulfulde** ou le **kasim**, constitue une exigence ;
- Accepter résider dans la localité d'affectation ;
- Avoir un bon esprit de collaboration avec les communautés et les acteurs du projet ;
- Faire preuve d'intégrité, d'engagement communautaire et de disponibilité ;
- Présenter les aptitudes physiques et morales compatibles avec les prestations attendues.

II. MISSIONS

Placé-es sous la supervision directe du superviseur des centres, les animateurs/trices auront pour mission principale d'assurer les activités d'encadrement pédagogique des apprenants conformément aux orientations de la SSA/P.

À ce titre, ils/elles assureront notamment :

1) Encadrement pédagogique

- Préparer les activités pédagogiques conformément aux programmes SSA/P ;
- Animer les séances d'apprentissage ;
- Respecter les progressions pédagogiques ;
- Organiser les activités de révision et de remédiation ;
- Évaluer périodiquement les apprenants.

2) Gestion des activités pédagogiques

- Tenir les registres de présence ;
- Renseigner le cahier de visite ;
- Assurer le suivi du matériel pédagogique mis à disposition ;
- Produire les statistiques mensuelles de fréquentation.

3) Mobilisation communautaire

- Participer aux activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire.

4) Protection de l'enfant et promotion de la paix

- Respecter les politiques de sauvegarde de FDC ;
- Promouvoir la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent ;
- Bannir toute forme de violence envers les enfants.

5) Coordination et rapportage

- Participer aux rencontres techniques organisées dans le cadre du projet ;
- Participer aux sessions de renforcement de capacités ;
- Produire les rapports d'activités convenus dans le contrat de prestation ;
- Collaborer avec les services techniques partenaires.

III. NATURE DU CONTRAT.

- Contrat à durée déterminée (CDD) de onze (11) mois renouvelable selon les financements et les performances avec une période d'essai de trois (3) mois.
- Lieu de résidence : dans une des provinces d'intervention du projet selon les nécessités de service.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comprendre :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de FDC avec mention de **la province de préférence** ;
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Une lettre de motivation manuscrite (une page maximum), datée et signée, indiquant votre **prétention salariale** ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée de la CNIB ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations de travail ou de stage, le cas échéant.

V. PROCÉDURE DE SÉLECTION

La sélection comprendra :

- Une présélection sur dossier ;
- Un test écrit ;
- Un entretien.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités au test écrit et à l'entretien.

Les candidats retenus devront ensuite fournir :

- Un extrait de casier judiciaire (Bulletin n°3) ;
- Les coordonnées de personnes de référence pour vérification des expériences professionnelles ;
- Signer le Code de conduite de FDC ;
- Signer l'engagement relatif à la Protection de l'enfant et à la Prévention de l'Exploitation, des Abus et du Harcèlement Sexuels (PSEA).

VI. LIEU D'AFFECTATION

Les animateurs/trices titulaires retenu-es seront affecté-es dans l'un des quarante centres SSA/P.
L'animateur/trice suppléant-e pourra être déployé-e dans n'importe lequel des centres selon les besoins opérationnels.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront recevables sous pli fermés avec mention de l'intitulé :

« Candidature au recrutement de quarante-quatre (44) animateurs/trices – Projet PAAENS/BID/EAA » tous les jours ouvrables **du lundi 03 au vendredi 07 août 2026, de 08 h 00 à 15 h 00, au secrétariat du DREPPNF à Manga.**

NB

- **Seuls les Cent vingt (120) premiers dossiers seront réceptionnés.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas examiné ;**

VIII. RÉSERVE

Faso Action pour le Développement Communautaire (FDC) se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à candidatures, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par les candidats.

Fait à Ouagadougou, le 27 juillet 2026

Le Directeur Exécutif

Gaston SOBGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite